N. 53. TOME Ier 1ère ANNÉE SAMEDI 5 MARS 1842

ON S'ABONNE

— Au bureau central, à l'imprimerie de la Banque de Pologne.

— Chez tous les libraires.

— Et à tous les bureaux de poste.

Pour 3 mois

Varsovie: R. ar. 2, c. 25 (15 f.)
à domicile. 2, 40 (16 f.)
Province 3, (20 f.)

Un N°. isolé — c. 5 (10 gr.)



On reçoit les avis à insérer, tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir, au bureau du journal.

Le prix des insertions, se règle à l'amiable.

Les lettres adressées à la rédaction doivent être affranchies.

LE GLANEUR DE VARSOVIE



— VARSOVIE, 1er *Mars*. — Par un oukase, en date du 3/15 Février; M. le docteur en médecine Alexandre Le-Brun, qui remplissait les fonctions de membre honoraire du conseil de médecine, a été nommé membre de ce conseil.

S. E. M. le conseiller privé actuel, Comte Grabowski, membre du conseil de l'Empire, est arrivé à Varsovie. — S. E. est descendue à l'hôtel d'Angleterre.

— M. Artôt a joué, hier encore, cette charmante mazoure de Chopin, qu'il exécute avec tant de goût et de sentiment. Les applaudissemens unanimes qu'il a reçus étaient la juste récompense d'un beau et agréable talent.

— M. Ernst, arrivé à Posen le 2 Mars, devait y donner, le lendemain, un concert.

PARTIE POLITIQUE.

— PARIS, 23 *Février*. — Les journaux anglais qui ont rapporté aujourd'hui, à Paris, la nouvelle de la ratification, par les quatre puissances, du traité relatif au droit de visite, ont produit une grande sensation à la Bourse et dans tous les cercles politiques. L'article suivant de la *Presse*, prouve combien cette nouvelle a surpris tout le monde. »Les feuilles anglaises se trompent, dit ce journal; la ratification du traité relatif au droit de visite n'est pas seulement suspendue, elle est refusée; elle n'aura pas plus lieu dans six mois qu'aujourd'hui. Elles se trompent encore, quand elles disent que c'est pour obéir à un vote de l'opposition, que le gouvernement français refuse la ratification nationale. Elles se trompent enfin, quand elles annoncent que le traité, en cas de persistance de la France dans son refus, sera ratifié et exécuté par les quatre autres puissances. Ce serait là un état de choses très-grave, en effet, qui constituerait presque forcément une coalition maritime entre les Etats-Unis, la France et d'autres puissances, coalition devant laquelle l'Angleterre elle-même reculera. Ce qu'il y a de vrai, c'est que l'Angleterre consentira à modifier le traité dans les clauses qui ont justement blessé, en France, le sentiment de la dignité nationale, ou qu'elle se contentera, jusqu'à nouvel arrangement, des stipulations de 1833, malheureusement irrévocables pour le moment.»

— La commission de la chambre des députés, chargée d'examiner la proposition de M. Golbéry, après deux longues séances, où divers systèmes à suivre pour la publication du compte-rendu des séances de la chambre ont été discutés, a décidé qu'elle entendrait dans la réunion de demain, les propositions de trois imprimeurs, qui ont offert de soumissionner l'impression de ce compte-rendu.

— Le *Journal des Débats* annonce que l'ancienne junte de vigilance de Barcelone, s'est définitivement recons-

tituée. Il paraît même que cette junte, dont l'installation n'est pas encore officielle, a déjà tenu, la nuit du 14 au 15, une séance secrète, où elle a adopté, dit-on, les mesures les plus violentes contre les modérés, dans le cas où elle aurait à craindre quelque mouvement insurrectionnel de leur part. — On annonce aussi que des bandes nombreuses de Carlistes se sont montrées aux environs de Berga; l'une de ces bandes se compose d'environ 400 hommes armés.

— 24 *Février*. — Le duc de Nemours est parti pour l'Algérie; il était attendu, le 25 à Toulon.

— Le gouvernement français a envoyé aux Etats-Unis, un agent chargé d'une mission importante relativement au traité sur le droit de visite.

— La non-ratification de ce traité par la France, donne toujours lieu à de nombreux commentaires de la part de la presse parisienne. Le journal la *Presse*, qui, hier, avait nié que les ratifications de la Prusse, de l'Autriche, de la Russie et de l'Angleterre aient pu être échangées, est obligé aujourd'hui de se rendre à l'évidence, mais il ajoute: »C'est de nous et des Etats-Unis, que l'Angleterre tient à recevoir l'autorisation de visiter, sur tout l'Océan commercial, les navires marchands. Tant qu'on n'aura pas notre adhésion, le traité sera une œuvre avortée; et on n'obtiendra cette adhésion qu'en le modifiant profondément dans sa portée actuelle«. — Les journaux de l'opposition crient hautement, que la France se trouve de nouveau exclue du conseil des autres puissances.

— On lit dans un journal français: Au moment où l'attention publique est fixée sur les affaires de Portugal, il n'est pas sans intérêt de faire connaître les points sur lesquels la charte de don Pédro diffère de la constitution de 1838, qui a succombé faute de défenseurs.

Cette différence consiste principalement en ce que la charte de 1826 a été octroyée par don Pédro, et que la constitution de 1838 a été décrétée par la nation »*dans laquelle, disait l'article* 33, *réside essentiellement la souveraineté*.«

Les pouvoirs politiques, d'après la charte de don Pédro, sont au nombre de quatre: le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir modérateur. Ce dernier pouvoir est la clé (dit la charte) de toute l'organisation politique, et appartient exclusivement au Roi, comme chef suprême de la nation, chargé de veiller sans cesse au maintien de l'indépendance, de l'équilibre et de l'harmonie des pouvoirs politiques.

Sous l'empire de la constitution de 1838, il y avait une chambre des députés et une chambre des sénateurs électives et temporaires; d'après la charte, il y a une chambre des députés, et une chambre des pairs qui est à vie et héréditaire: le Roi a la faculté de nommer un nombre indéterminé de pairs.

De plus la constitution avait expressément déterminé (art. 83) les prérogatives interdites au Roi. Il ne lui était pas permis de nommer, en temps de paix, un commandant en chef de l'armée de terre ou de mer, de commander la force-armée et de nommer pour commandant en chef le prince royal ou les infants. Toutes ces nominations sont comprises dans les prérogatives attribuées à la couronne par la charte. Enfin la charte admet explicitement le *veto* absolu du Roi. Elle admet encore, de plus que la constitution, la liberté des cultes; car elle permet aux étrangers le libre exercice de leur culte domestique ou particulier, dans les lieux qui y sont destinés. Les Anglais seront ceux qui profiteront le plus de cette disposition.

— Le général Bugeaud, parti d'Oran le 24 Janvier d', à la tête de 7 ou 8,000 hommes de troupes, est arrivé le 30, devant Tlemcen, et a pris possession, sans coup férir, de la ville et de la citadelle. Abd-el-kader s'était retiré dans le pays d'Ouschda, sur les terres de Maroc. Le 8, le général Bugeaud s'est porté à deux journées de marche au sud de Tlemcen, sur la lisière du désert d'Angad, pour aller détruire le fort de Tafrona (et non Frasna), que l'Emir avait construit à grands frais, et où il avait installé des magasins et des ateliers militaires. Ce fort fut renversé de fond en comble le 9. La colonne expéditionnaire était rentrée à Tlemcen le 11. Le général Bugeaud a dû repartir, le 12 ou le 15, pour se rendre à Mascara, en traversant le territoire des Hachem, tribu au milieu de laquelle Abd-el-Kader est né et qui, jusqu'à présent, a résisté au mouvement général de défection qui s'est déclaré parmi la population arabe.

— La discussion du projet de loi

sur les fonds secrets, aura lieu le 26 dans les bureaux de la chambre.

La commission chargée d'examiner le projet de loi sur les chemins de fer, a choisi M. de Lamartine pour son président.

— Un mécanicien vient de fabriquer une cloche à plongeur de nouvelle invention, avec laquelle il se propose d'explorer, pendant la belle saison, le lit de la Seine, que l'on présume contenir bon nombre de choses précieuses.

— Il paraît que ce n'est pas seulement en Angleterre, que les industriels creusent les pièces d'or; en France, depuis quelque temps, on a été forcé, par le même motif, de cesser de frapper des pièces de 40 f.

— Londres, 22 *Février*. — On parle, dans les salons de Londres, d'un voyage que la Reine Victoria entreprendrait, l'été prochain, sur le continent, afin de se rencontrer avec le Roi de Prusse, pendant la tournée que Frédéric-Guillaume se propose de faire dans les provinces Rhénanes.

— *L'Examiner* donne un aperçu rapide des succès des armes anglaises dans la Chine, et il insiste sur la nécessité de conclure, au plus tôt, la paix avec l'Empereur du Céleste Empire, afin de pouvoir établir un commerce régulier avec ses 370 millions d'habitants. Ce vaste pays offrirait, ajoute-t-il, un immense débouché aux marchandises anglaises, qui y sont déjà importées pour une valeur de 7 millions de livres sterlings.

Les six provinces maritimes de la Chine, qui s'étendent du 20e au 35e degré de latitude, renferment sans y compter les provinces qui y sont reliées par des fleuves navigables, des canaux ou des routes commodes, une population de 140 millions d'hommes, population la plus industrieuse de l'Empire. Ces provinces produisent les diverses espèces de thé, toutes les soies écrues et préparées, et la plupart des autres produits que les Européens vont chercher en Chine. Ces mêmes provinces ont le plus besoin de nos produits métalliques, de nos étoffes de laine et de nos calicots. Afin d'être à même de faire le commerce sur une grande échelle, et de pouvoir toujours se défendre contre les attaques que le gouvernement chinois voudrait essayer, l'Angleterre doit occuper militairement plusieurs points sur ces îles et presqu'îles pourvues de ports commodes, et situées le long de ces côtes, et y établir des comptoirs qui seront ouverts à toutes le nations européennes.

— On lit dans le *Times*: — Nous avons reçu par un correspondant digne de foi, des nouvelles de l'Afghanistan. Deux divisions de nos troupes, sous les ordres du colonel Elphinstone, s'étant ralliées près de Caboul, et une brêche ayant été pratiquée aux murailles, la ville a été emportée d'assaut. Le 44e régiment, qui avait à venger le massacre de ses officiers, n'a fait aucun quartier. Tous les Kuzzilbasches et une partie d'une autre tribu ont passé par les armes.

— Un M. King, le même qui en 1833 avait été envoyé à la recherche de sir John Ross, vient de présenter au gouvernement anglais le projet d'un nouveau voyage d'exploration qu'il offre de faire pour découvrir le passage nord-ouest le long des côtes de l'Amérique septentrionale. Il évalue les frais de ce voyage à 1,000 livres sterlings et il émet la conviction qu'il sera couronné d'un plein succès.

— Le budget de la marine pour l'année financière 1842 — 43, se monte à 6,739,318 livres sterlings, c. à. d. à 129,161 livres sterlings de plus que l'année précédente.

— Madrid, 16 *Février*. — La discussion de l'adresse continue toujours à la chambre des députés, mais elle n'excite plus aucun intérêt, tout le monde s'occupant exclusivement des affaires de Portugal.

Le gouvernement qu'inquiètent les événemens qui viennent de se passer dans ce pays, a déclaré dans le congrès, qu'il ne répondrait aux interpellations qui lui seraient adressées sur ces événemens, que lorsqu'il le jugerait convenable. L'opposition voulait amener la discussion sur ce terrain, parce qu'elle est furieuse de voir, par suite du mouvement chartiste, s'effacer et se perdre l'influence révolutionnaire de l'Espagne sur le Portugal. On dit que les exaltés font surtout un crime à l'Angleterre, d'avoir encouragé ce qu'ils appellent la conspiration de la cour de Lisbonne contre la charte de 1838.

— Le gouvernement espagnol se trouve placé dans une position des plus délicates; le régent, comme l'expérience l'a prouvé, est l'ennemi juré de toutes les révolutions militaires,

mais à moins qu'il ne veuille donner un précédent dangereux contre lui-même, il est forcé de respecter l'indépendance du pays voisin. Cependant on assure aujourd'hui, que les envois de troupes vers la frontière portugaise, momentanément suspendus, ont recommencé, et que le régent veut se rendre en Gallice, pour y passer en revue le corps d'armée qui y est rassemblé.

— Un courrier de l'ambassade française, parti dans la nuit du 12, a été attaqué à une lieue de Madrid, par des voleurs qui l'ont dépouillé.

— Il est certain que les bandes carlistes ont reparu sur divers points de la Catalogne et de la Navarre. (Il y a une coïncidence frappante entre l'apparition de ces bandes et les bruits de conspirations carlistes, répandus depuis quelque temps à Paris.)

— 17 *Février*. — On assure qu'à la suite d'une note de l'ambassadeur Anglais, M. Aston, le gouvernement espagnol a renoncé à l'idée de tenir une armée d'observation, réunie sur la frontière portugaise.

— Constantinople, 2 *Février*. — Les affaires de la Syrie occupent fortement les représentants des puissances étrangères. La nomination du rénégat Omar-Pascha, aux fonctions de gouverneur militaire du Liban, province qui auparavant était toujours gouvernée par des Emirs chrétiens, sous la souveraineté de la Porte, donne lieu à de fréquentes conférences entre les ministres étrangers. L'ambassadeur de France se montre le plus opposé à cet acte arbitraire, contre lequel on assure que lui et ses collègues de Prusse, de Russie et d'Autriche, sont dans l'intention de protester. On avance même que sir Stratford Canning veut se joindre à cette protestation, et exiger de la Porte le rappel d'Omar-Pascha et l'installation d'un Emir chrétien. Toutefois, on n'a pas grande confiance dans les intentions de l'ambassadeur anglais. La Porte se justifie en disant, qu'elle n'a pas trouvé d'autre moyen d'affermir la paix en Syrie, que d'y établir, en qualité de gouverneur, un homme résolu et favorablement disposé, du reste, pour les populations chrétiennes du Liban.

— Athenes, 8 *Février*. — Le prince Maurokordatos, nommé définitivement ambassadeur à Constantinople, doit partir sous peu de jours pour le lieu de sa destination. On est entièrement tranquille aujourd'hui sur le résultat des négociations qu'il entamera. On paraît persuadé que les quelques difficultés qui existent encore, seront applanies par la présence à Constantinople de ce diplomate, ainsi que par l'intervention de sir Georges Canning qui, de concert avec ses collègues, paraît avoir pris à tâche de terminer la question Greco-Turque. Pour donner une preuve évidente de la ferme intention où il est de faire, de son côté, tout ce qui peut hâter le rétablissement des relations amicales entre les deux pays, le ministère grec vient d'adresser à toutes les autorités de la frontière, une circulaire dans laquelle il leur recommande, expressément, de ne troubler en rien la tranquillité et le bon ordre des provinces limitrophes, s'ils ne veulent pas encourir la responsabilité la plus sévère.

MESCELLANEA.

Varsovie 5 *Mars*.

TIRAGE DE LA 2e CLASSE DE LA LOTERIE CLASSIQUE.

— Voici les Nros qui ont gagné les principaux lots:

Nos 141, R. a. 4,500; — 20,101, R. a. 1,500; — 13,968 R. a. 800; — 5,377 R. a. 300; — 17,549 R. a. 300; — 20,353 R. a. 300; — 3,433 R. a. 165; — 8,509 R. a, 166; — 13,654 R. a. 165. — Les Nros 2341, 4,206, 4,280, 4,760, 6,752, 9,434, 10857, 14,266, 15,590, 20,480, 20,647; ont gagné chacun, 66 R. a.

NECROLOGIE

Sont décédés à Varsovie le 28 Février dr, Mme Victoire Boduszyńska, née Rybińska, et M. Michel Radomski, adjoint légiste à la commission de l'Intérieur et des Cultes.

Arrivées: — Me Elisabeth Polańska, venant de Pétersbourg; François Wilkoński, venant de Parysow; Paul Cieszkowski, venant de Duchnow.

Théâtre des Variétés. — *Stara Romantyczka* (La Vieille Femme Romanesque), — *Pokoik Zuzi* (la Chambre de Suzon).

Le Chronothermomètre de la Banque marquait hier à midi: degrés au dessus de zéro: 3; — à 6 heures du soir: 3; — à minuit: 1; — ce matin à 6 heures: degré au dessous de zéro: 1.